

## Commission des Finances et du Budget du Mardi 19 février 2013 après-midi

### **23 Question de Mme Valérie Warzée-Caverenne au vice-premier ministre et ministre des Finances et du Développement durable, chargé de la Fonction publique, sur "le devenir des bureaux de Ciney" (n° 15948)**

23.01 **Valérie Warzée-Caverenne** (MR): Monsieur le président, monsieur le vice-premier ministre, il me revient que le bureau du SPF Finances de Ciney risque d'être diminué d'une partie de ses services et de ses effectifs. Concrètement, les services devraient être transférés à Dinant lorsqu'un nouvel immeuble sera construit. Dans l'attente, ils seront transférés à Namur. Ceci concernerait le contrôle pour les particuliers et, potentiellement, la TVA, ce transfert touchant directement une quinzaine d'agents. Il me revient par ailleurs que ce ne sont pas moins de 27 000 dossiers qui sont traités à Ciney dans ce cadre pour les villes et communes avoisinantes.

Cette fermeture partielle de Ciney pourrait poser de gros problèmes en termes de services de proximité à la population.

Monsieur le ministre, pouvez-vous confirmer ou infirmer cette information concernant la fermeture partielle des services des contributions de Ciney? Dans la négative, comment vont s'organiser les services à moyen terme? Dans l'affirmative, quels sont les critères sur la base desquels cette décision aurait été prise par votre département? Quelle est la destination finale de ces services, Namur ou Dinant? Pouvez-vous confirmer le nombre de dossiers cités ci-dessus mais surtout le nombre de contacts téléphoniques et de visites que cela représente en moyenne par an?

Nous savons tous que tax-on-web a connu un succès toujours grandissant ces dernières années. Pouvez-vous nous donner l'évolution des chiffres des déclarations remplies par le biais de ce service en ligne? Parmi les personnes remplissant leur déclaration par tax-on-web, pourriez-vous nous donner la proportion de celles qui demandent aux agents des services des contributions locaux de les aider dans cette tâche et de vérifier leur travail?

Le **président**: C'est une question importante pour les communes de Ciney, d'Assesse, d'Hamois.

23.02 **Steven Vanackere**, ministre: Monsieur le président, je n'en disconviens pas. Il s'agit ici d'un cas particulier qui, selon le règlement, ne devrait pas être traité lors d'une séance de questions orales en commission.

Madame, il n'est actuellement nullement question de déménager les services particuliers ou TVA de Ciney à Namur, pour plusieurs raisons. D'abord, il n'y a aucun projet en cours en ce sens. Deuxièmement, l'occupation actuelle et future des bâtiments à Namur ne permet pas d'accueillir ces services. Troisièmement, le bâtiment de Ciney est un bâtiment d'État sous-occupé actuellement. Par conséquent, le fait de le vider davantage serait non optimal, surtout si les mouvements sont temporaires.

Le déménagement des services PME de Ciney vers Dinant est prévu après 2016, dès réception du nouveau projet de construction à Bouvignes-sur-Meuse. La destination à terme des services particuliers de Ciney est Marche-en-Famenne.

En vue de garantir un service de qualité, un cockpit sera installé dans chacun des bâtiments du SPF Finances où l'un des services particuliers serait absent. Les citoyens pourront s'adresser à celui-ci en vue d'obtenir des renseignements ou un soutien au remplissage de leur déclaration.

Le contrôle IPP de Ciney traite actuellement 25 667 dossiers de particuliers et de dirigeants d'entreprise ainsi que 2779 dossiers de commerçants et de professions libérales. Sur un total de 13 036 déclarations remplies par tax-on-web, 4583 ont été complétées grâce à des agents des services IPP, c'est-à-dire une proportion d'environ 35 %.

Quant aux données statistiques relatives au nombre de contacts téléphoniques et de visites de citoyens par an, elles ne sont pas disponibles.

**23.03 Valérie Warzée-Caverenne (MR):** Monsieur le vice-premier ministre, vous dites qu'il n'est pas question de délocaliser à Namur. Néanmoins, vous évoquez un déménagement du service PME à Dinant en 2016 et, à terme, celui du service aux particuliers à Marche.

J'aimerais quand même souligner que Ciney est située en milieu rural. Avec son statut de capitale du Condroz, elle propose plusieurs services et commerces essentiels à ses habitants et à ceux des communes avoisinantes. Nous ne sommes pas dans une grande ville. Si, pour vous, le déménagement ne paraît pas insupportable en termes de kilomètres, il en va autrement pour les citoyens, notamment ceux qui empruntent les transports en commun.

On ne parle pas d'un bureau isolé, sous-utilisé ou inaccessible mais, comme vous l'avez dit, d'une cité administrative, peut-être même sous-utilisée. L'inverse pourrait être envisagé: regrouper les services dans ce bâtiment qui a semble-t-il bénéficié de travaux en 2012.

Vous prenez la dimension de vos bureaux, c'est très bien, mais il est clair qu'un déménagement, même si ce n'est pas pour demain, a un impact économique au niveau des emplois de proximité. Les personnes qui se déplacent actuellement vers Ciney pour se rendre au bureau du SPF Finances n'y vont pas que pour cela, elles font leurs courses et autres. Tout déménagement doit donc être considéré dans son ensemble.

Je note également que dans le document Coperfin 2.0 rédigé en 2012, il est indiqué: "Pourquoi changeons-nous? Le citoyen désire un service public efficace, capable de répondre à ses questions et de lui apporter l'aide qu'il attend. Nous voulons évoluer vers une structure orientée sur les matières, vers une structure centrée sur le citoyen."

Comptez-vous réellement atteindre ces objectifs en vous éloignant des citoyens? Puisque les déménagements ne sont pas prévus pour demain, je vous invite à bien vouloir analyser la situation sur le terrain, en concertation avec le personnel et les autorités communales concernées avant de prendre une décision irréversible aux conséquences lourdes en termes de service pour le citoyen et en termes d'économie pour la Région.

*L'incident est clos.*